



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	ARCHEREY	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAÏT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	

### *Membres absents :*

M. Gaston FOUCHERES	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Philippe GUYARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

### **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**GIS Agrale Dijon Campus - Structure portée par l'Université de Bourgogne -  
Demande de subvention 2009**

Le Groupement d'intérêt Scientifique "AGRALE Dijon Campus" (AGRICulture, ALimentation Environnement) est l'un des sept pôles de compétences français reconnus par le ministère de l'agriculture avec une double mission :

- Renforcer les relations entre ses membres fondateurs (Université de Bourgogne, AgroSup Dijon et INRA) en matière de recherche, de formation, et de développement sur la thématique générale des "Sciences et technologies du vivant et de l'environnement".
- Contribuer à la politique d'innovation avec les milieux économiques agricoles et agroalimentaires, en lien avec les structures de transfert-valorisation (Welience) et le pôle de compétitivité Vitagora dans le domaine Goût Nutrition Santé.

Ces missions de coopération et d'animation scientifique, sont adossées aux trois thématiques emblématiques de recherche et de formation supérieure du GIS AGRALE ("Biogéosciences et Agroenvironnement" " Qualité des aliments et sensorialité" et "Territoire et Développement"). Leur réalisation constitue un enjeu important pour l'attractivité économique et scientifique du Grand Dijon, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la gestion économiquement et écologiquement durable du territoire.

L'Université de Bourgogne a été désignée gestionnaire du GIS AGRALE. C'est à ce titre que sa présidente, Sophie Béjean, sollicite le Grand Dijon, et les autres collectivités pour une participation financière pour le développement des activités du GIS pour l'année 2009.

En effet, pour l'année 2009 le GIS AGRALE s'est engagé sur la réalisation des trois actions suivantes :

### **1 - Projet de constitution d'un atelier "modélisation, analyse d'image"**

L'objectif est de constituer une plate-forme ou un atelier en modélisation et analyse d'images, au sein du GIS, qui offre une expertise affinée et originale au niveau national voire international, notamment dans les champs de recherche agroécologie et en sensorialité.

### **2 - Indicateurs d'activités scientifiques de compétence et de valorisation**

L'objectif est de compléter la base de données de gestion des Ressources humaines du GIS avec une base de données actualisable sur l'activité scientifique et de valorisation/expertise de ses membres.

### **3 - Communication : site internet, salons, supports de communication interne et externe.**

Le GIS, de par ses missions, doit se doter d'outils et de supports de communication interne et externe permettant : la lisibilité régionale et internationale des domaines de compétences du pôle, une diffusion rapide des informations sur ses activités scientifiques et de liens avec ses différents partenaires.

***NB : Les trois fiches détaillées des actions sont annexées au présent rapport.***

Le GIS a également prévu de finaliser et d'assurer la mise en oeuvre de la "prospective emplois" initiée en 2008.

Afin de développer ces actions, l'université sollicite, auprès du Grand Dijon une participation financière de 2 000 € avec le budget suivant :

Dépenses par poste TTC		Financement TTC	
Cellule GIS : Salaire Assistante mi temps Directeur GIS Vacances	30 000 6 480	Cofinancements répartis entre les trois membres fondateurs AgroSup Dijon, Inra, UB	21 480
Secrétariat : Téléphone, reprographie, autres frais	2 500	Subvention MAP/DGER : <i>Ministère Agriculture et de la Pêche Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</i>	12 000
Frais de missions des instances : Déplacements des conseils et autres missions	4 500	<b>Subventions des collectivités locales</b> : - Conseil Régional de Bourgogne  - <b>Le Grand Dijon</b>	14 000  2 000
Actions prioritaires : Diagnostic atelier modélisation base de données activité scientifique promotion et communication du GIS support com, salons, site web, plaquettes....	8 000  8 000	- Conseil Général de la Côte d'Or	2 000
<b>TOTAL TTC</b>	<b>51 480 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>51 480 €</b>

Vu l'avis du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'Université de Bourgogne, structure porteuse du GIS AGRALE, aux côtés des partenaires locaux, une subvention de 2000 € pour les actions 2009 ,
- **d'autoriser** le Président à signer tous actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice

Pour extrait conforme,

Convocation envoyée le 10 septembre 2009

Publié le

Déposé en Préfecture le 18 SEP. 2009

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

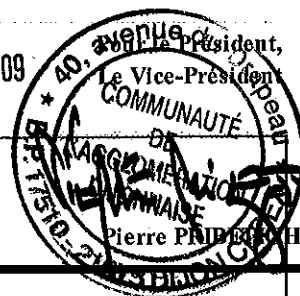
21 SEP. 2009



## Annexe 1

Vu pour être annexé à la délibération n° 52  
du Conseil de Communauté du 17 septembre 2009  
Dijon, le

18 SEP. 2009



Propositions d'actions 2009

### Projet de constitution d'un atelier "modélisation, analyse d'image"

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

21 SEP. 2009

#### Constat :

Les besoins et les compétences en modélisation et analyse d'image vont connaître un développement important, et sont à la fois fortement présents mais également très dispersés au sein du GIS AGRALE. De plus, certaines thématiques très originales sur des champs de recherche prioritaires font appel à des techniques de modélisation et/ou d'analyse d'image avancées, qu'il est nécessaire de développer. C'est particulièrement le cas pour la plateforme de phénotypage haut-débit (champ prioritaire AgroEcologie) et la plateforme sensorialité (champ prioritaire Goût-Sensorialité).

#### Objectifs :

Constituer une plateforme ou un atelier en modélisation et analyse d'images, au sein du GIS, qui offre une expertise affirmée et originale au niveau national voire international, notamment dans les champs de recherche en agroécologie et en sensorialité.

#### Résultats attendus :

- augmenter la lisibilité et l'attractivité du Pôle sur ces compétences (expertise scientifique, actions de transfert),
- accroître les synergies entre personnes compétentes (faire émerger de nouveaux projets de recherche, mutualisation des savoirs et savoir-faire),
- développer l'approche par modélisation dans certains projets de recherche,
- avoir un outil permettant d'organiser la formation continue sur ces thèmes,
- mutualiser les moyens (notamment humains).

#### Procédure :

- *Préparation de la phase de diagnostic* de ces besoins et compétences : ce diagnostic peut être rendu complexe d'une part par la diversité des approches et compétences que recouvre le terme "modélisation", d'autre part par la bipolarité modélisation – analyse d'image de cette plateforme/atelier. Les directeurs d'Unités/de Fédération (accompagné d'une personne plus spécifiquement concernée) seront réunis pour définir la démarche à suivre et proposer les experts qui seront sollicités.
- *Travaux du groupe d'experts* (cahier des charges à moduler selon leur propre appréciation) : enquête sur les besoins, sur les projets de recherche en cours incluant la modélisation et/ou l'analyse d'image (auprès des équipes) ; enquête sur les compétences et objets de recherche (fondamentales/chercheurs, appliquées/ingénieurs) auprès des personnes compétentes.

- *Synthèse* : intérêt à la création d'une plateforme, et le cas échéant, concrétisation du projet (méthodes de travail, soutiens matériel et humain attendus). Il sera nécessaire de bien distinguer dans le projet final les missions de recherche et de services/développement de la plateforme (i.e. ne pas restreindre les personnes compétentes à des pourvoyeurs de service).

**Calendrier :**

- Réunion des directeurs d'unités et de fédération : juin ou juillet 2009
- Visite et travaux du groupe d'experts : septembre 2009
- Restitution et construction du projet de plateforme/atelier pour 2010 : décembre 2009

**Budget estimé de l'action pour 2009 :**

- Invitation et rémunération du groupe d'experts (3 personnes ; 2 jours complets) : 2500 euros
  - Hôtel + repas : 700 euros
  - Transport : 1200 euros
  - Indemnité : 600 euros
- Soutien administratif et logistique en interne : 50h x 30 euros brut chargé : 1500 euros

**Total: 4000 euros**

## Annexe 2

### Propositions d'actions 2009

### Indicateurs d'activités scientifiques, de compétence et de valorisation

#### Objectifs et résultats attendus :

Le Pôle AGRALE s'est doté d'un outil de gestion des ressources humaines puissant, reposant sur la constitution d'une base de données RH exhaustive (bilan des forces scientifiques).

Elle doit être complétée par une base de données actualisable sur l'activité scientifique et de valorisation/expertise de ses membres. L'investissement dans la constitution et le suivi d'une telle base de données repose sur quatre nécessités auxquelles AGRALE doit répondre pour asseoir sa légitimité :

1. la **lisibilité régionale, nationale et internationale des domaines de compétences** du pôle, condition nécessaire à son attractivité (étudiants et chercheurs) et à ses missions d'expertise notamment en lien avec ses partenaires (Pôle de compétitivité Vitagora, Welience, Bourgogne Développement, etc...),
2. un outil de **positionnement** du Pôle AGRALE au niveau régional (par rapport à d'autres secteurs d'activités), au niveau national dans le même domaine des STVE\* (cf. réseau de Pôle de compétences, projet de consortium), et international,
3. le besoin d'indicateurs d'activité scientifique et de transfert, pour assurer un **suivi de ces activités**, notamment en regard des ressources humaines qui les produisent et des moyens qui y sont alloués,
4. le besoin d'indicateurs d'atteinte des objectifs du Pôle, pouvant rendre compte de l'intensité de **coopération** entre ses membres d'une part, d'autre part.

*\* Sciences et Technologies du Vivant et de l'Environnement*

#### Procédure :

Ce travail sera réalisé en lien avec les partenaires (uB, INRA, AgroSup Dijon), les IFR (Instituts Fédération de Recherche) et les Ecoles Doctorales (concertation, collecte d'informations existantes), et pour le 4<sup>ème</sup> point, avec la DGER et les autres Pôles.

#### Calendrier :

- Enquête auprès des directeurs d'équipes (mots-clés, compétences et expertise) : juin- juillet
- Travail sur bases de données (type BiblioVie) pour la collecte d'informations (publimétrie sur mots-clés) : juillet à septembre

- Enquête auprès des services compétents du Campus dijonnais (Service de la recherche uB, INRA, AgroSup Dijon; services des relations internationales; cellules statistiques...): juillet à octobre
- Compilation, Analyse et Synthèse: octobre à décembre

**Budget estimé de l'action pour 2009 :**

- Travail sur bases de données (type BiblioVie) pour la collecte d'informations (publimétrie sur mots-clés) : 300h
- Enquête auprès des services compétents du Campus dijonnais (Service de la recherche uB, INRA, AgroSup Dijon; services des relations internationales; cellules statistiques...): 100h
- Enquête auprès des directeurs d'équipes (mots-clés, compétences et expertise) : 50h
- Compilation, Analyse et Synthèse : 100h

**Total 550h x 30 euros (salaire horaire brut chargé : travail en interne) = 16 500 euros**

## Annexe 3

### Propositions d'actions 2009

#### Communication : site Internet, salons, supports de communication interne et externe

#### Objectifs et résultats attendus:

Le GIS AGRALE, de par ses missions, doit se doter d'outils et de supports de communication interne et externe permettant :

5. la **visibilité régionale, nationale et internationale des domaines de compétences** du pôle, condition nécessaire à son attractivité (étudiants et chercheurs) et à ses missions d'expertise notamment en lien avec ses partenaires (collectivités territoriales, acteurs économiques) : informations sur ses activités de recherche et de formation, chiffres-clés, projets collaboratifs ...
6. la **diffusion rapide** d'informations sur ses activités scientifiques, l'actualité scientifique du Pôle, l'actualité institutionnelle, particulièrement importante en interne,
7. les **liens** (par le site web) avec ses composantes (site des fédérations, des équipes, des formations) et ses partenaires.

#### Supports et outils de communication choisis :

- conception et réalisation d'un site web : [www.agrale-dijon.fr](http://www.agrale-dijon.fr),
- conception et réalisation en interne d'un dépliant trois volets (test d'impact en interne et lors de salons/rencontres, avant conception d'un support de communication plus élaboré et mis à jour en 2010),
- conception d'une *newsletter* électronique, à diffusion interne à Agrale et auprès de nos partenaires (acteurs économiques, collectivités territoriales)
- encarts dans les revues spécialisées (communication sur les Masters, postes de chercheurs et enseignants-chercheurs ouverts au concours...)
- participation à des Salons (en 2009 : SERI – *Salon Européen de la Recherche et de l'Innovation*) et manifestations locales liées à la recherche – Fête de la science, année Darwin – et à la formation (journées portes-ouvertes, Studyrama...)

#### Calendrier :

- site web : ébauche en juin 2009, finalisation du contenu en septembre 2009, version anglaise à l'automne 2009
- conception et réalisation d'un Totem : juin 2009 (salon SERI)
- dépliant : juin 2009



- newsletter électronique (deux par an) : un numéro en juillet, un numéro en décembre
- encarts dans les revues spécialisées : à l'automne
- salons et manifestations : selon calendrier

**Budget estimé de l'action pour 2009 :**

*Outils et supports de communication :*

- achat d'un site web "clé en main" : 1000 euros
- conception du site web en interne : 3600 euros (120h x 30 euros brut chargé)
- conception d'une newsletter électronique (2 numéros) : 250 euros (conception interne)
- achat d'un Totem + cartes (visite, correspondance) : 1400 euros (conception initiale en interne 22h x 30 euros ; PAO et réalisation en sous-traitance : 800 euros)
- dépliant (conception et production en interne) : 890 euros (conception 25h x 30 euros + reproduction 200 pièces)
- encarts dans les revues spécialisées (postes ouverts au concours) et participation à la communication sur les formations de Masters et Ingénieurs : 2000 euros
- équipements informatique : 800 euros

*Participation aux Salons :*

SERI (juin 2009) : 560 euros (mission + participation au speaker-corner)

**Total : 10 500 euros (dont 5000 euros d'heures de travail en interne)**